

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUVEN, s'est réuni à la Mairie de Pleuven, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire

ETAIENT PRESENTS : DEL NERO David, ARZUR Yvon, CARIOU Philippe, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, GOURVES Muriel, HERFAUT Denis, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, LE BOSSER Olivia, RIVIERE Christian, ROUE Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie

POUVOIRS : ont donné pouvoir FRANCHETEAU Laurent à ROUE Christian, MARTIN Corinne à CASELLINO Mona, BERTHOLOM Cyril à HERFAUT Denis, MILIN Claudine à CORNIC Karine, KERNEVEZ Marie-Hélène à ARZUR Yvon

ABSENTE/EXCUSEE : CARLIER Morgane

Secrétaire de séance : Monsieur SIMON Mikaël

NOMBRE DE CONSEILLERS : 23
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20
PRESENTS A LA SEANCE : 14
DATE DE LA CONVOCATION : 21 JUIN 2024
DATE D'AFFICHAGE : 21 JUIN 2024

DCM N°2024-3-20

Objet : Révision / Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme : consultation pour le choix d'un bureau d'études

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Suite au positionnement de la commission urbanisme et son souhait d'apporter une réflexion sur l'ouverture de la zone 2 AU,

Entendu le rapport de Monsieur le Maire qui propose de consulter les bureaux d'études dans le cadre d'une révision ou modification simplifiée du PLU,

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A 15 POUR – 4 ABSTENTIONS**

- **Autorise Monsieur le Maire à consulter les bureaux d'études dans le cadre d'une révision/modification du PLU,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la question, après avis des commissions concernées.**

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,
Le Maire, David DEL NERO

